



POLITIQUE CO-CHAMBREUR CAMP AMSF DOMAINE MSA 10-11-12-13 décembre 2026

Nous encourageons l'inscription simultanée des deux participants qui souhaitent partager une chambre, chacun désignant l'autre comme co-chambreur lors de l'inscription.

1. Il est toutefois possible d'inscrire une seule personne à la fois et de suggérer un co-chambreur. Assurez-vous d'obtenir au préalable l'accord de cette personne. La chambre partagée ne sera confirmée que lorsque les deux inscriptions seront complétées.
2. Si le co-chambreur suggéré ne s'inscrit pas, un autre participant vous sera assigné afin d'assurer l'équité dans l'attribution des chambres.
3. Pour éviter toute déception, nous vous recommandons de coordonner votre inscription avec celle de votre co-chambreur et de bien communiquer entre vous pour convenir des détails liés à votre hébergement.
4. En l'absence de co-chambreur désigné, les chambres seront attribuées en jumelant des personnes du même sexe afin de garantir le confort et la sécurité de tous les participants.

amst
québec

